

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION DANS L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

PHOTO
D'IDENTITE
RECENTE

A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

Nom (de jeune fille pour les femmes mariées) _____

Nom d'épouse _____

Prénoms _____

Profession du conjoint _____ Nombre d'enfants _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité _____

Téléphone _____ Portable _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Email _____ @ _____

N° de sécurité sociale _____

TITRES D'INSCRIPTION : COCHER LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S)

<input type="checkbox"/> Baccalauréat – Série _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Baccalauréat Prof. – Série _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Equivalence Bac option _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Candidats Terminale - Série _____ <input type="checkbox"/> Etudes universitaires : Filière _____ Niveau _____ <input type="checkbox"/> Diplôme post BAC : Préciser _____ Année _____	<input type="checkbox"/> Candidat ayant travaillé 3 ans dans le secteur hospitalier : <input type="checkbox"/> AS <input type="checkbox"/> AMP <input type="checkbox"/> Ambulancier <input type="checkbox"/> Auxiliaire Puériculture <input type="checkbox"/> Autre – Préciser _____
PRISE EN CHARGE FINANCIERE ENVISAGEE <input type="checkbox"/> Congé individuel de formation <input type="checkbox"/> Bourse Région <input type="checkbox"/> Pôle emploi <input type="checkbox"/> Autre _____	PREPARATION AU CONCOURS : Année _____ Lieu _____

Autorisez-vous le lycée Valentine Labbé à publier vos résultats sur le site internet <http://ifsivl-ifas-valentine-labbe.fr> :

OUI NON

A _____ le _____

SIGNATURE DU CANDIDAT

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE INFIRMIER

- Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année en cours.
- Acquitter un droit de gestion de concours **non remboursable** de 90 € par chèque uniquement à l'ordre de **AESCFIVL** (Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine LABBÉ).
- Posséder le baccalauréat.

PEUVENT EGALEMENT SE PRESENTER LES CANDIDATS SUIVANTS :

- Les titulaires de l'un des titres figurant dans l'arrêté du 25 août 1969 modifié susvisé, d'un titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n° 81-1221 du 31 décembre 1981 susvisé ;
- Les titulaires d'un titre homologué au minimum au niveau IV ;
- Les titulaires du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université ;
- Les candidats de classe terminale ; l'admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat français. Il faudra adresser une attestation de succès au baccalauréat à la direction de l'institut de formation en soins infirmiers où vous vous êtes présenté dans les délais requis par l'institut ;
- Les titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique qui justifient à la **date du début des épreuves**, de trois ans d'exercice professionnel ;
- Les candidats justifiant à la date du début des épreuves, d'une activité professionnelle, ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale :
 - d'une durée de trois ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide médico-psychologique ;
 - d'une durée de cinq ans pour les autres candidats.

Ces candidats doivent au préalable avoir été retenus par un jury régional de présélection.

- Les titulaires du **D.E.A.S.** diplôme d'Etat d'aide-soignant et du **D.E.A.P.** diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture justifiant de trois ans d'exercice en équivalent temps plein peuvent également se présenter à l'épreuve de sélection d'une durée de deux heures organisée par le Directeur de l'IFSI.

Pour cela, déposer un dossier comportant : une copie de la carte d'identité, une copie de diplôme, un ou plusieurs certificats du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé(e) en qualité d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

- PACES** : en fonction de la date d'affichage des résultats de la PACES et du calendrier de l'épreuve orale d'admission, les candidats peuvent :
 - Soit présenter l'attestation de validation des UE de la PACES avant l'épreuve orale.
 - Soit présenter un certificat de scolarité en PACES au moment de l'inscription en IFSI et présenter l'attestation de validation des US de la PACES à une date ultérieure déterminée par l'IFSI. En effet et à l'instar des candidats de classe terminale, les étudiants inscrits en PACES peuvent se présenter à l'épreuve orale avant l'obtention de leurs résultats.

CALENDRIER PREVISIONNEL

A partir du 6 novembre 2017

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE SUR LE SITE : <http://www.pre-inscription.fr>

**Téléchargement du dossier sur le site ou retrait du dossier possibles au secrétariat de l'IFSI
les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le 12 mars 2018 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi)

RETOUR DES DOSSIERS UNIQUEMENT PAR COURRIER A L'ADRESSE :

LYCEE VALENTINE LABBE

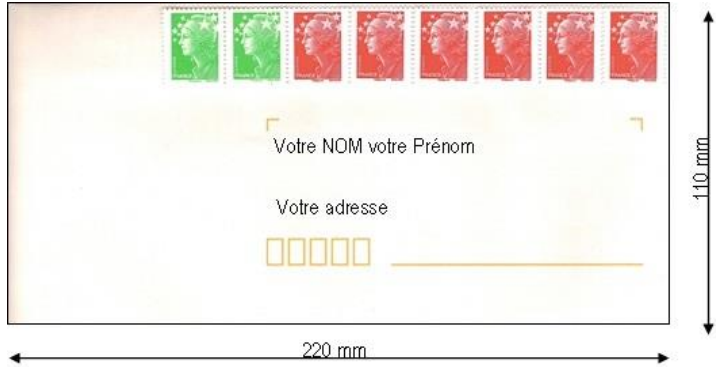

CONCOURS IFSI

41 RUE PAUL DOUMER – BP 20226 - 59563 LA MADELEINE CEDEX

11 avril 2018	<p><u>EPREUVE D'ADMISSIBILITE</u></p> <p>Deux épreuves d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une épreuve écrite qui consiste en un travail écrit anonyme d'une durée de 2 heures notée sur 20 points.• Une épreuve de tests d'aptitude de 2 heures notée sur 20 points. <p>Pour être admissible, le candidat doit obtenir un total de points au moins égal à 20/40 aux deux épreuves, sans note éliminatoire à l'une des 2 épreuves</p>	<p>Ecrit de 8 h 30 à 13 h 30</p> <p>Une convocation individuelle sera adressée en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception</p>
15 mai 2018	<p><u>RESULTATS ADMISSIBILITE</u></p> <p><i>Aucun résultat ne sera donné par téléphone</i></p>	<p>Affichage à 10 h 00 à l'IFSI ou en consultation sur le site</p>
Du 29 mai au 15 juin 2018	<p><u>EPREUVE D'ADMISSION</u></p> <p>Les candidats déclarés admissibles sont autorisés à se présenter à une épreuve d'admission qui consiste en un entretien avec trois personnes. L'épreuve d'une durée de 30 minutes notée sur 20 points consiste en un exposé suivi d'une discussion.</p>	<p>Les candidats déclarés admissibles sont convoqués par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception après affichage des résultats.</p>
20 juin 2018	<p><u>RESULTATS ADMISSION</u></p> <p><i>Aucun résultat ne sera donné par téléphone</i></p> <p>Pour pouvoir être admis dans un institut de formation en soins infirmiers, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'entretien.</p>	<p>Affichage à 10 h 00 à l'IFSI ou en consultation sur le site</p> <ul style="list-style-type: none">• 90 candidats sont reçus sur liste principale.• Les candidats de la liste complémentaire pourront être admis sur la liste principale en fonction des désistements.
Du 20 juin au 30 juin 2018	<p>Tout candidat admis qui n'a pas donné son accord, est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est remise au choix lors du forum d'affectation. Les candidats qui ont accepté leur affectation dans un institut de formation ont un délai de quatre jours ouvrés à compter de leur acceptation pour s'inscrire dans l'institut concerné et acquitter les droits d'inscription. Passé ce délai, les candidats sont réputés avoir renoncé au bénéfice des épreuves de sélection.</p>	<p>Tous les candidats sont personnellement informés de leur réussite ou non, par un courrier envoyé en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception</p>
10 juillet 2018 10 h 00 (sous réserve de confirmation)	<p>Forum d'affectation du regroupement B à l'institut Gernez Rieux au CHRU de Lille</p>	<p>Les candidats admis qui n'auront pas été appelés, suite à un désistement, sont convoqués à ce forum.</p> <p>Tous les candidats du regroupement B ayant la moyenne requise, seront appelés par ordre de mérite pour compléter les IFSI disposant de places.</p>

DIPLOME D'ETAT INFIRMIER

CONSTITUTION DU DOSSIER (Imprimé à joindre au dossier d'inscription)

		Candidat A cocher	Réservé A l'IFSI
1	Une photo d'identité au format normalisé 3,5 x 4,4 cm à coller sur la page de garde du dossier (obligatoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité en cours validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Une photocopie de votre Baccalauréat ou d'un titre admis en dispense. Si vous êtes en terminale, un certificat de scolarité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	DEAS : joindre la photocopie du diplôme + un ou plusieurs certificats du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé en qualité d'aide-soignant ou d'auxiliaire puériculture. PACES : joindre l'attestation de validation UE ou un certificat de scolarité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Fiche de renseignements à la formation IDE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Un chèque de 90 € couvrant les frais de gestion de concours libellé à l'ordre de l' AESCFIVL (l'Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine LABBÉ). <u>Indiquer le nom du candidat au verso.</u> Ni espèces, ni mandats ne seront acceptés Aucun remboursement n'aura lieu en cas d'annulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Trois enveloppes autocollantes (format 22 cm sur 11 cm), affranchies au minimum A 5,50 € et libellées à votre adresse. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Trois Recommandés avec Avis de Réception (à retirer à la Poste) à compléter : 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous n'avez pas reçu de convocation 15 jours avant l'épreuve, veuillez contacter le 03.20.63.02.67			

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION
ET LES PIÈCES NE VOUS SERONT PAS RETOURNÉES**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

FORMATION I.D.E 2018 - 2019

(A rendre avec le dossier d'inscription)

NOM _____

NOM D'EPOUSE _____

PRENOM _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

PROFESSION DU CONJOINT _____

PROFESSION DU PERE _____

PROFESSION DE LA MERE _____

NOMBRE DE FRERES ET SŒURS ET AGE _____

SI VOUS AVEZ DES ENFANTS, NOMBRE ET AGE _____

CURSUS SCOLAIRE _____

CURSUS UNIVERSITAIRE _____

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE _____

LIEU D'EXERCICE _____

LOISIRS ET ACTIVITES _____
